

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Tél. : 03.86.33.40.46

Fax : 03.86.32.45.73

Mercredi de 15 h à 17 h

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

**LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016, À 18 H 30**

**Membres présents** : Madame MILLEREAUX Monique (Maire), Monsieur CULLIERE Jean-Paul (Adjoint), Madame ROUX Isabelle, Messieurs AMICHAULT Jean-Claude, CULLIERE Nicolas, MILLEREAUX Vincent, OLIVETTI Gilbert (Conseillers Municipaux).

**Absents excusés** : Pouvoir de Madame DUCHENNE Karine à Madame ROUX Isabelle,  
Pouvoir de Madame LEBIGRE Natacha à Monsieur CULLIERE Jean-Paul

**Absente non excusée** : Madame TARRINHA Nathalie

**Secrétaire de séance** : Madame ROUX Isabelle

-----

- 1°) Demande de subvention suite aux évènements climatiques survenus du 27 mai au 5 juin 2016
- 2°) Questions diverses

-----

### **Madame le Maire ouvre la séance du Conseil à 18 heures 30.**

- 1°) Demande de subvention suite aux évènements climatiques survenus du 27 mai au 5 juin 2016  
Le dernier compte rendu du conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire rappelle les inondations et les problèmes rencontrés par les habitants et la Commune lors des événements climatiques derniers. Un devis a été reçu de l'entreprise LEMOINE située à Domecy sur Cure pour la réparation de voirie et le curage des fossés ainsi que le dérasement d'accotement. Madame le Maire précise que ces travaux peuvent être subventionnés et propose d'en faire la demande auprès de l'Etat. **Le Conseil Municipal accepte** à l'unanimité le devis proposé par la Société LEMOINE d'un montant de 7 963 € hors taxe ainsi que le plan de financement et charge Madame le Maire de faire les demandes de subvention auprès de l'Etat.

- 2°) Questions diverses

Monsieur OLIVETTI précise aux élus qu'il s'étonne que le conseil n'ait pas donné une suite favorable à l'installation de radars pédagogiques sur la route départementale 606. Madame le Maire répond que compte tenu du coût et des résultats non fiables de ceux-ci, le conseil a refusé cet équipement.

Monsieur OLIVETTI informe les élus que l'éclairage public s'éteint à 3 heures du matin sur la route départementale 606. Monsieur MILLEREAUX se propose pour voir le problème.

Séance levée à 19h.